

APERÇUS DES FONDS

FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/75,
FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/100,
FONDS DE PLACEMENT GARANTI 100/100
DE L'EMPIRE VIE

Toute portion du dépôt ou tout autre montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.

Au 31 décembre 2017



Présentation des aperçus des fonds

Fonds de placement garanti 75/75 (catégories de fonds K et U); Fonds de placement garanti 75/100 (catégories de fonds L et V); Fonds de placement garanti 100/100 (catégories de fonds M et W) de l'Empire Vie

Ce livret des aperçus des fonds, qui fait partie intégrante de la brochure documentaire, contient l'aperçu individuel de chacun des fonds distincts offerts dans les Fonds de placement garanti 75/75, Fonds de placement garanti 75/100 et Fonds de placement garanti 100/100 de l'Empire Vie. Vous pouvez investir dans un ou plusieurs des fonds offerts.

Chaque aperçu décrit les principales caractéristiques du fonds distinct, incluant le degré de risque, le rendement passé, le caractère approprié du fonds, les garanties et les frais qui peuvent s'appliquer.

Les aperçus individuels des fonds ne sont pas complets sans la description qui suit de votre droit d'annulation ainsi que nos coordonnées.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation.

Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est

Kingston ON K7L 3A8

Numéro de téléphone : 1 800 561-1268

Télécopieur : 1 800 419-4051

Courriel : placement@empire.ca (français) ou investment@empire.ca (anglais)

Table des matières

Aperçus des fonds

FPG du marché monétaire de l'Empire Vie	4
FPG d'obligations de l'Empire Vie.....	6
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	8
FPG de revenu de l'Empire Vie.....	10
FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie	12
FPG équilibré de l'Empire Vie	14
FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie.....	16
FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie	18
FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie	20
FPG de dividendes de l'Empire Vie	22
FPG d'actions canadiennes de l'Empire Vie	24
FPG d'actions Élite de l'Empire Vie.....	26
FPG d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie	28
FPG de valeur américaine de l'Empire Vie	30
FPG d'actions mondial de l'Empire Vie.....	32
FPG mondial de petites sociétés de l'Empire Vie.....	34
FPG d'actions étrangères de l'Empire Vie	36
FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie	38
FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie.....	40
FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.....	42
FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie	44
FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.....	46
FPG Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie	48
FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie	50
FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie	52
FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie	54
FPG Portefeuille de croissance dynamique mondial Emblème Empire Vie	56

Bref aperçu

Date de création du fonds : Février 1989

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 89,6 M\$

Rotation du portefeuille : s. o.

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,15 %	10,00 \$	458 195
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,14 %	10,00 \$	1 163 894
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,12 %	10,00 \$	303 004
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	0,92 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	0,92 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	0,92 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des instruments à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis par des gouvernements et des sociétés canadiennes.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Gouvernement du Canada 0,850 % 31 mai 2018	7,8
Banque Royale du Canada - taux variable 1,400 % 30 nov. 2018	5,6
Gouvernement du Canada 0,605 % 8 mars 2018	5,6
Province de la Colombie-Britannique 1,090 % 11 avr. 2018	5,6
Banque Toronto-Dominion 1,520 % 16 mai 2018	5,6
Concentra Bank 1,570 % 15 mai 2018	5,5
CIBC - taux variable 2,064 % 8 févr. 2018	4,5
Province de l'Ontario 0,760 % 28 févr. 2018	4,5
Société en commandite Gaz Métro 1,075 % 16 févr. 2018	4,5
Banque Laurentienne du Canada 1,302 % 26 févr. 2018	4,5
Total	53,7

Nombre total de placements : 24

¹En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

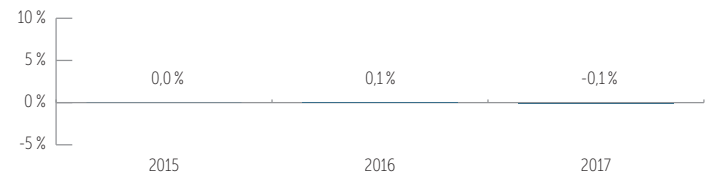
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 000 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 0,01 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,00 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,10 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Décembre 1987

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 707,5 M\$

Rotation du portefeuille : 160,69 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,05 %	10,09 \$	155 646
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,03 %	10,61 \$	1 175 350
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,01 %	10,62 \$	293 187
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,49 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,49 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,49 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	5,0
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	3,6
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 ^{er} juin 2027	3,6
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,095 % 8 janv. 2018	2,8
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	2,8
Province de Québec 3,500 % 1 ^{er} déc. 2045	2,5
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 ^{er} sept. 2022	2,1
Province du Nouveau-Brunswick 3,100 % 14 août 2048	1,8
Scotiabank Capital Trust - taux variable 5,650 % 31 déc. 2056	1,6
Fédération des caisses Desjardins du Québec 0,118 % 1 ^{er} févr. 2018	1,6
Total	27,4

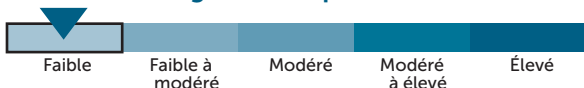
Nombre total de placements : 118

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

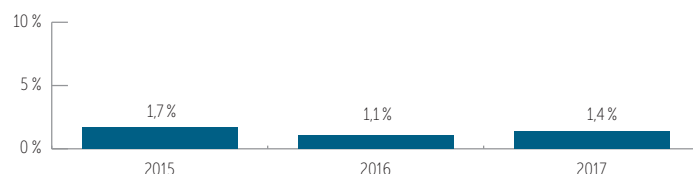
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 060 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 1,9 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,025 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,25 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,30 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,16 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,16 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,16 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,60 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,60 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,60 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe nord-américains comme des obligations à rendement élevé et des prêts à taux variable émis par des sociétés.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,35 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,45 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 2002

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 439,0 M\$

Rotation du portefeuille : 100,49 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,25 %	10,52 \$	515 884
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,27 %	10,92 \$	4 636 063
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,24 %	10,92 \$	749 278
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,21 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,21 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,21 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces, les municipalités et les territoires canadiens ainsi que les gouvernements étrangers.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie - catégorie F	11,0
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	2,9
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,095 % 5 janv. 2018	2,3
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	1,8
Province de Québec 3,500 % 1 ^{er} déc. 2045	1,5
Province de l'Ontario 2,900 % 2 déc. 2046	1,4
Banque Toronto-Dominion	1,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,4
Banque de Montréal	1,4
Banque Royale du Canada	1,3
Total	26,4

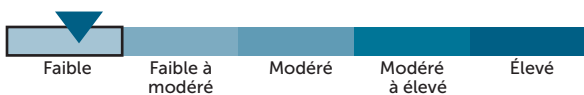
Nombre total de placements : 200

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

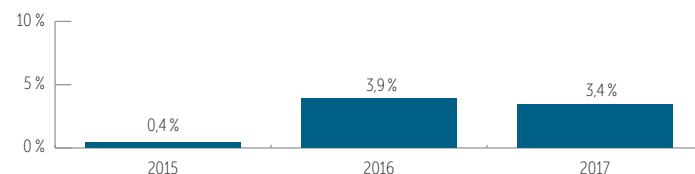
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 092 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 2,8 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,05 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,35 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,55 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Avril 2015

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 13,0 M\$

Rotation du portefeuille : 11,36 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,62 %	10,73 \$	185 709
L	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,58 %	10,76 \$	639 990
M	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,56 %	10,76 \$	101 751
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,26 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,26 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,26 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

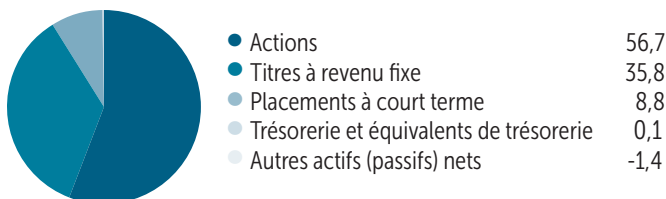
Ce fonds distinct investit principalement dans un ensemble équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens axés sur le revenu. Le fonds investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS [†]	%
Banque Royale du Canada 0,950 % 2 janv. 2018	8,8
Banque Toronto-Dominion	2,9
Banque Royale du Canada	2,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	2,5
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 ^{er} juin 2027	2,1
Gouvernement du Canada 2,250 % 1 ^{er} juin 2025	1,4
Financière Sun Life Inc.	1,3
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,3
Encana Corporation	1,3
Total	26,9

Nombre total de placements : 184

[†] En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu de même qu'une volatilité réduite au moyen de placements dans des actions et des titres à revenu fixe et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

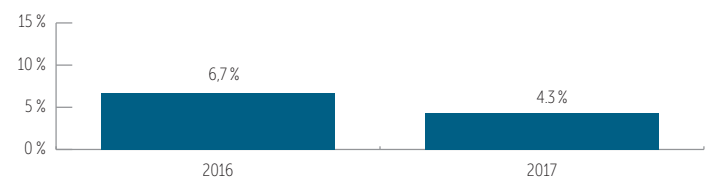
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 20 avril 2015 détient 1 076 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 2,8 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,50 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Février 1989

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 558,7 M\$

Rotation du portefeuille : 83,06 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,31 %	10,66 \$	670 621
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,33 %	11,05 \$	3 791 315
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,31 %	11,06 \$	786 735
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,26 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,26 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,26 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe canadiens.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie - catégorie F	15,0
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	3,5
Gouvernement du Canada 0,750 % 1 ^{er} sept. 2020	2,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,9
Banque Toronto-Dominion	1,9
Banque de Montréal	1,9
Banque Royale du Canada	1,9
Agrium Inc.	1,5
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,4
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	1,3
Total	32,5

Nombre total de placements : 191

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

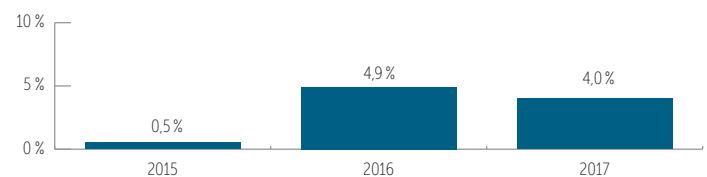
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 106 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 3,2 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,50 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Juillet 2010

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 750,5 M\$

Rotation du portefeuille : 7,08 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,43 %	11,32 \$	382 334
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,41 %	11,77 \$	3 207 560
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,41 %	11,77 \$	839 837
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,38 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,38 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,38 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

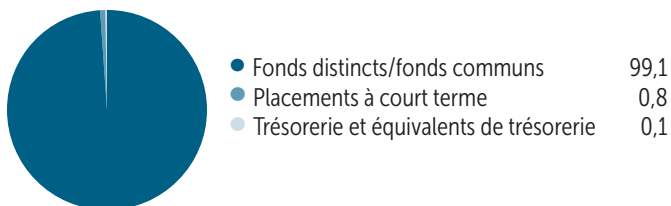
Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le Fonds de dividendes et de 20 % dans le Fonds d'obligations.

PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Fonds de dividendes de l'Empire Vie - catégorie F	80,1
Fonds d'obligations de l'Empire Vie - catégorie F	19,0
Fédération des caisses Desjardins du Québec 0,118 % 1 ^{er} févr. 2018	0,8
Total	99,9

Nombre total de placements : 3

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

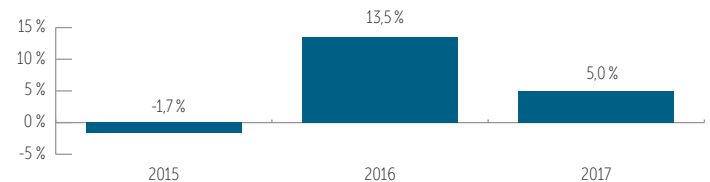
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 179 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 5,3 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,60 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,85 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 1994

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 227,4 M\$

Rotation du portefeuille : 89,53 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,47 %	11,16 \$	2 807 882
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,44 %	12,18 \$	13 957 299
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,43 %	12,18 \$	3 812 516
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,38 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,38 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,38 %*	10,00 \$	-

*Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe canadiens.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Gouvernement du Canada 1,000 % 22 févr. 2018	5,7
Gouvernement du Canada 0,979 % 4 janv. 2018	4,9
Firstbank 1,233 % 3 janv. 2018	2,8
Province de Terre-Neuve-et-Labrador 1,041 % 8 janv. 2018	2,8
Province de l'Ontario 1,012 % 7 févr. 2018	2,4
Banque Toronto-Dominion	2,1
Banque HSBC Canada 1,224 % 8 janv. 2018	2,0
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,9
Agrium Inc.	1,8
Banque Royale du Canada	1,8
Total	28,2

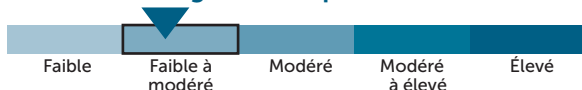
Nombre total de placements : 205

¹En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

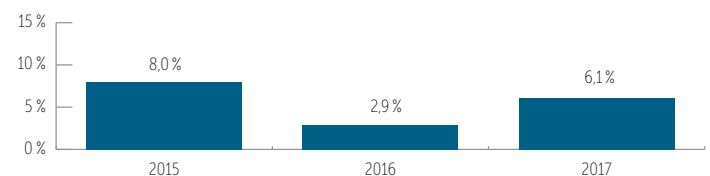
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 222 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 6,6 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,60 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,61 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,61 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,61 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,49 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,49 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,49 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble diversifié d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,60 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 1998

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 763,0 M\$

Rotation du portefeuille : 34,07 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,47 %	11,66 \$	1 584 886
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,50 %	12,08 \$	8 138 550
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,49 %	12,08 \$	4 038 784
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,43 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,43 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,43 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière donnant droit à un dividende. Les placements en actions comprennent des actions ordinaires, des actions privilégiées, des actions privilégiées convertibles et des débetures convertibles.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Banque Toronto-Dominion	5,4
Banque Royale du Canada	5,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,7
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,6
PrairieSky Royalty Limited	3,1
Brookfield Asset Management Inc. - A	2,8
Shaw Communications Inc. - B	2,8
Keyera Corporation	2,8
Maxar Technologies Limited	2,7
JELD-WEN Holding Inc.	2,7
Total	35,7

Nombre total de placements : 52

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

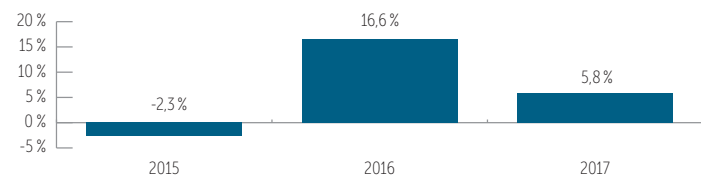
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 210 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 6,2 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">• Vous choisissez le taux avec votre conseiller.• Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.• Aucuns frais de retrait.• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.• Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.• Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.• Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.• L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.• Aucuns frais de retrait.• Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,60 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,85 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2005

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 299,3 M\$

Rotation du portefeuille : 32,74 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,50 %	11,36 \$	138 946
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,52 %	12,28 \$	1 066 998
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,51 %	12,29 \$	427 326
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,43 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,43 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,43 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Banque Toronto-Dominion	5,3
Banque Royale du Canada	5,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,8
Banque de Montréal	4,7
Agrium Inc.	3,8
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,5
Brookfield Asset Management Inc. - A	3,3
Groupe CGI inc. - A	3,1
Keyera Corporation	3,0
Toromont Industries Limited	3,0
Total	39,7

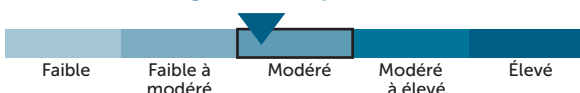
Nombre total de placements : 40

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

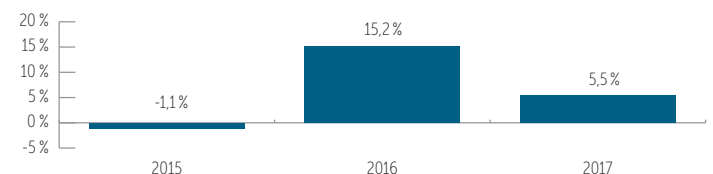
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 237 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 7,0 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,20 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,10 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Décembre 1969

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 045,1 M\$

Rotation du portefeuille : 25,73 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,56 %	11,42 \$	780 713
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,57 %	12,51 \$	5 895 051
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,56 %	12,47 \$	1 419 132
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,49 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,49 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,49 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

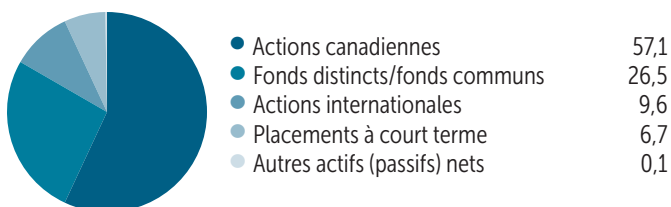
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière avec une certaine exposition aux actions étrangères.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie - catégorie F	26,5
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,2
Banque Toronto-Dominion	3,2
Banque de Montréal	3,2
Banque Royale du Canada	3,2
Agrium Inc.	2,5
Brookfield Asset Management Inc. - A	2,4
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	2,1
Groupe CGI inc. - A	2,0
Toromont Industries Limited	2,0
Total	50,3

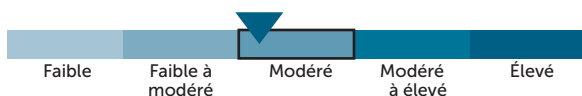
Nombre total de placements : 95

¹En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

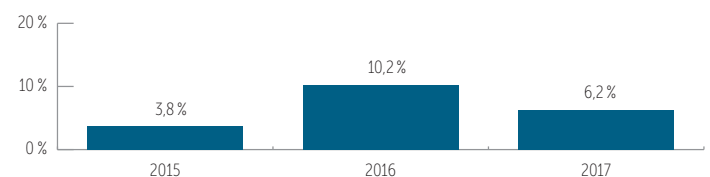
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 256 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 7,5 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,20 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 1998

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 214,7 M\$

Rotation du portefeuille : 87,34 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,61 %	11,53 \$	100 673
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,63 %	12,14 \$	731 705
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,62 %	12,13 \$	133 049
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,54 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,54 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,54 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de petite à moyenne capitalisation boursière.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
TORC Oil & Gas Limited	3,2
Spartan Energy Corporation	2,6
Liquor Stores NA Limited	2,5
CAE Inc.	2,5
DIRTT Environmental Solutions	2,5
Cineplex Inc.	2,3
Quincaillerie Richelieu Ltée	2,2
Banque Royale du Canada 0,950 % 2 janv. 2018	2,1
Cott Corporation	2,1
K-Bro Linen Inc.	2,1
Total	24,1

Nombre total de placements : 73

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes de sociétés plus petites et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

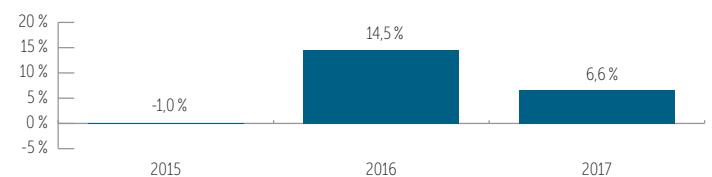
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 212 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 6,3 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,25 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 2002

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 874,4 M\$

Rotation du portefeuille : 53,25 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,51 %	12,34 \$	1 074 475
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,67 %	14,03 \$	4 765 206
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,67 %	14,02 \$	1 200 593
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,49 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,49 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,49 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés américaines de moyenne à forte capitalisation boursière.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Apple Inc.	4,1
Micron Technology Inc.	3,1
Lowe's Companies Inc.	3,1
Comcast Corporation - A	3,0
Johnson & Johnson	3,0
Microsoft Corporation	3,0
Chubb Limited	2,9
Celgene Corporation	2,8
Banque Royale du Canada 1,350 % 2 janv. 2018	2,7
The PNC Financial Services Group Inc.	2,7
Total	30,4

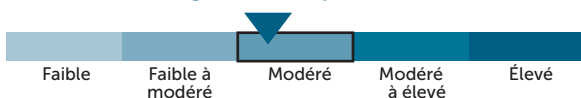
Nombre total de placements : 65

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions américaines et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

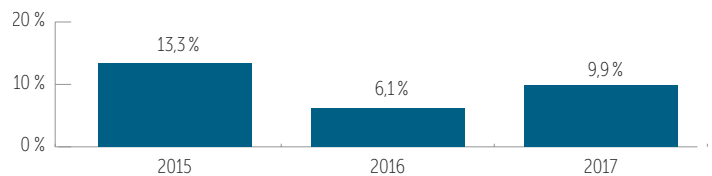
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 397 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 11,2 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,25 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,10 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Février 1989

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 115,3 M\$

Rotation du portefeuille : 53,05 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,63 %	11,80 \$	279 466
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,63 %	13,29 \$	2 027 801
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,61 %	13,26 \$	806 367
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,54 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,54 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,54 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans les marchés développés, tels que l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie, mais peut également investir dans les marchés émergents.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Accenture PLC - A	2,2
Admiral Group PLC	2,2
Prudential PLC	2,1
Antofagasta PLC	2,1
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,1
Visa Inc. - A	2,1
Reckitt Benckiser Group PLC	2,1
UnitedHealth Group Inc.	2,1
Alphabet Inc. - C	2,0
Moody's Corporation	2,0
Total	21,0

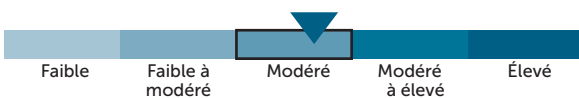
Nombre total de placements : 53

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

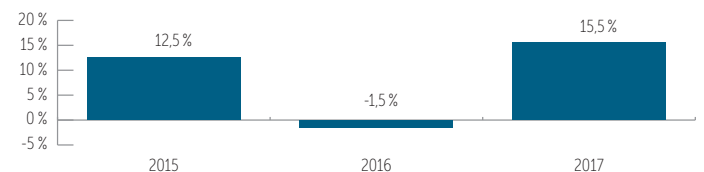
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 328 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 9,4 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,25 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2005

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 25,1 M\$

Rotation du portefeuille : 30,17 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,66 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,66 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,66 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,54 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,54 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,54 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés de petite à moyenne capitalisation boursière dans les marchés développés, tels que l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie, mais peut également investir dans les marchés émergents.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Techtronic Industries Company Limited	2,9
MSCI Inc. - A	2,7
Seria Company Limited	2,6
Jack Henry & Associates Inc.	2,6
Samsonite International SA	2,4
Addtech AB - B	2,4
Nabtesco Corporation	2,4
Raymond James Financial Inc.	2,4
ANSYS Inc.	2,4
Orpea	2,4
Total	25,2

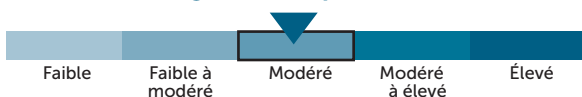
Nombre total de placements : 49

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales de sociétés plus petites et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Les catégories de fonds K, L, M, U, V et W existent depuis moins d'un an, même si le fonds a été créé en octobre 2005. Nous déclarerons le rendement des catégories de fonds K, L, M, U, V et W lorsque celles-ci existeront depuis plus d'un an.

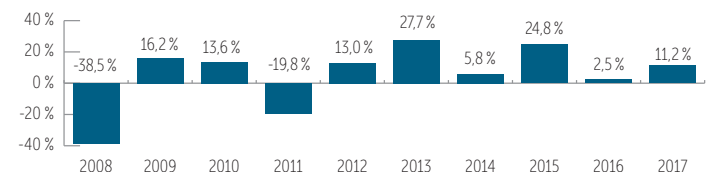
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie A du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 31 décembre 2007 détient 1 415 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 3,5 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,25 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75% Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Juin 2003

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 153,1 M\$

Rotation du portefeuille : 46,10 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,72 %	11,37 \$	263 236
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,78 %	12,63 \$	520 575
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,67 %	12,66 \$	363 499
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,65 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,65 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,65 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans les marchés développés, tels que l'Europe et l'Asie, mais peut également investir en Amérique du Nord et dans les marchés émergents.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Danske Bank AS	2,3
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	2,2
Admiral Group PLC	2,2
Prudential PLC	2,1
KBC Group NV	2,1
Antofagasta PLC	2,1
Sampo Oyj - A	2,1
Makita Corporation	2,1
Essilor International SA	2,1
Intesa Sanpaolo SpA	2,1
Total	21,4

Nombre total de placements : 53

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

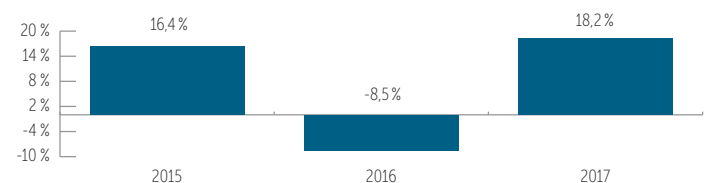
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 269 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 7,8 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,25 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 37,8 M\$

Rotation du portefeuille : 11,77 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,37%	10,25 \$	282 258
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,35 %	10,81 \$	1 560 786
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,36%	10,80 \$	261 835
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,21 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,21 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,21 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

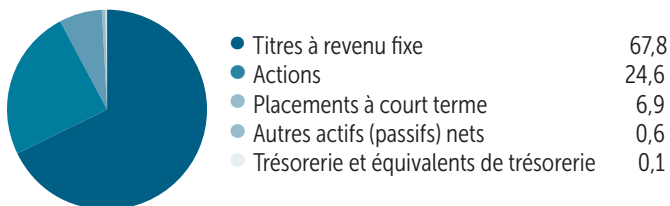
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe et d'actions. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Banque Royale du Canada 0,950 % 2 janv. 2018	6,9
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	5,5
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	2,5
Gouvernement du Canada 2,250 % 1 ^{er} juin 2025	1,7
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	1,6
Province de l'Ontario 2,900 % 2 déc. 2046	1,3
Province du Nouveau-Brunswick 3,100 % 14 août 2048	1,2
Banque de Montréal 1,610 % 28 oct. 2021	1,2
Province de l'Ontario 2,400 % 2 juin 2026	1,2
Scotiabank Capital Trust - taux variable 5,650 % 31 déc. 2056	1,1
Total	24,2

Nombre total de placements : 279

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une certaine croissance à long terme du capital avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

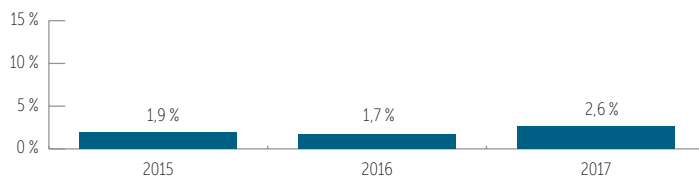
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 081 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 2,5 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,05 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,35 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,55 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 126,6 M\$

Rotation du portefeuille : 13,68 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,32 %	10,35 \$	1 033 079
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,31 %	10,92 \$	5 108 582
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,28 %	10,91 \$	763 634
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,21 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,21 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,21 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

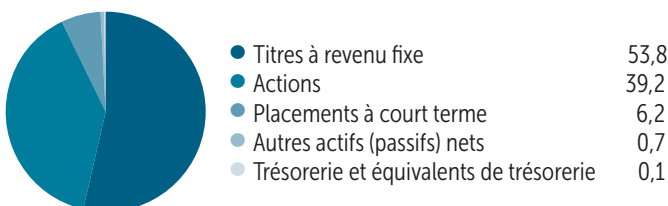
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE [†]	%
Fédération des caisses Desjardins du Québec 0,118 % 1 ^{er} févr. 2018	5,5
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	4,6
Gouvernement du Canada 0,750 % 1 ^{er} sept. 2020	3,1
Banque Toronto-Dominion	1,6
Banque Royale du Canada	1,6
Gouvernement du Canada 0,750 % 1 ^{er} sept. 2021	1,5
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	1,5
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,4
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	1,3
Province de Québec 3,500 % 1 ^{er} déc. 2045	1,2
Total	23,3

Nombre total de placements : 273

[†] En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

Répartition des placements du fonds secondaire (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

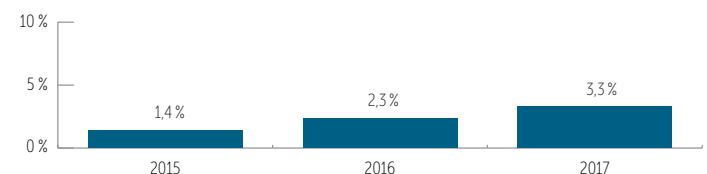
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 092 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 2,8 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,05 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,35 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,55 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 191,6 M\$

Rotation du portefeuille : 3,48 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,35 %	10,61 \$	1 920 272
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,36 %	11,27 \$	6 944 877
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,35 %	11,26 \$	1 214 831
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,26 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,26 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,26 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

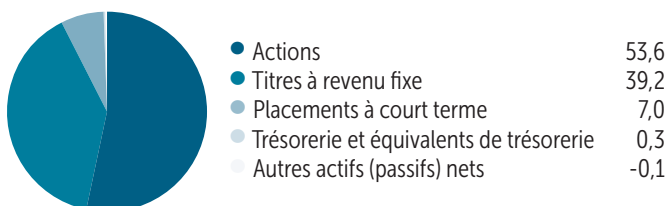
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE [†]	%
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,095 % 5 janv. 2018	4,5
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	4,2
Banque Royale du Canada 0,950 % 2 janv. 2018	2,5
Banque Toronto-Dominion	2,2
Banque Royale du Canada	2,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,9
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,4
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,3
Gouvernement du Canada 2,250 % 1 ^{er} juin 2025	1,3
Agrium Inc.	1,2
Total	22,6

Nombre total de placements : 339

[†] En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

Répartition des placements du fonds secondaire (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

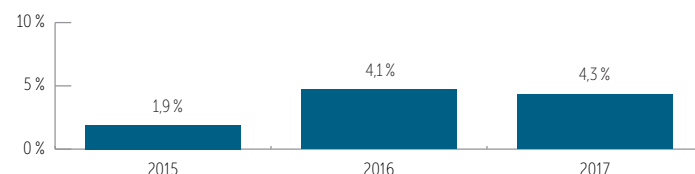
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 127 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 3,9 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,50 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 278,6 M\$

Rotation du portefeuille : 2,21 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,38 %	10,93 \$	1 994 055
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,41 %	11,65 \$	8 857 421
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,38 %	11,66 \$	2 489 809
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,32 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,32 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,32 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

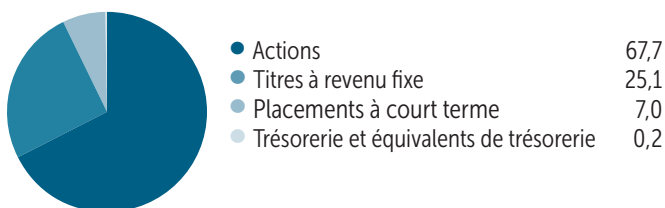
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE ¹	%
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,095 % 5 janv. 2018	3,1
Banque Toronto-Dominion	2,8
Banque Royale du Canada	2,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,5
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} nov. 2019	2,0
Fédération des caisses Desjardins du Québec 0,118 % 1 ^{er} févr. 2018	2,0
Banque Royale du Canada 0,950 % 2 janv. 2018	1,9
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,8
Banque de Montréal	1,8
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,7
Total	22,3

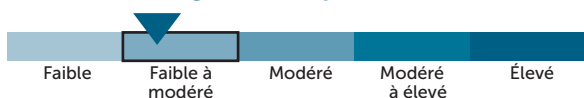
Nombre total de placements : 341

¹ En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

Répartition des placements du fonds secondaire (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

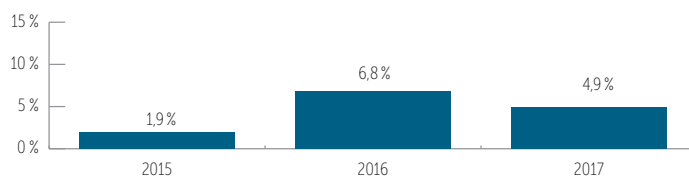
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 165 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 4,9 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,55 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 217,7 M\$

Rotation du portefeuille : 3,25 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,47 %	11,19 \$	818 015
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,46 %	12,12 \$	3 247 930
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,47 %	12,04 \$	949 374
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,38 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,38 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,38 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

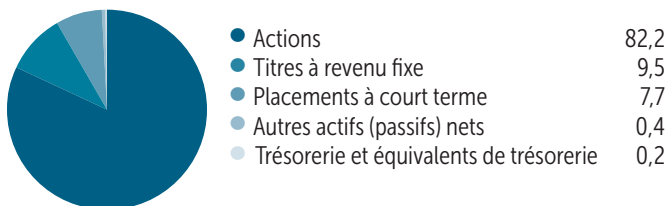
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE ¹	%
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,095 % 5 janv. 2018	4,0
Banque Toronto-Dominion	3,5
Banque Royale du Canada	3,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,2
Fédération des caisses Desjardins du Québec 0,118 % 1 ^{er} févr. 2018	2,6
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	2,4
Banque de Montréal	2,2
Agrium Inc.	2,1
Brookfield Asset Management Inc. - A	2,1
PrairieSky Royalty Limited	2,0
Total	27,5

Nombre total de placements : 341

¹ En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

Répartition des placements du fonds secondaire (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

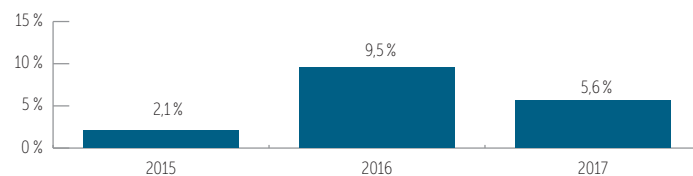
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 212 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 6,3 % par année.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsqu'il existera depuis au moins un an.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,55 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 28,0 M\$

Rotation du portefeuille : 14,53 %

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,67 %	11,41 \$	312 759
L	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,71 %	12,38 \$	1 427 075
M	Novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,69 %	12,36 \$	544 136
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,49 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,49 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,49 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

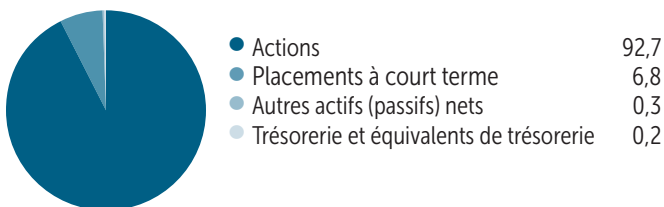
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE [†]	%
Banque Royale du Canada 0,950 % 2 janv. 2018	6,8
Banque Toronto-Dominion	3,8
Banque Royale du Canada	3,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,4
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	2,5
Brookfield Asset Management Inc. - A	2,3
Agrium Inc.	2,2
Banque de Montréal	2,2
PrairieSky Royalty Limited	2,1
Keyera Corporation	2,1
Total	31,1

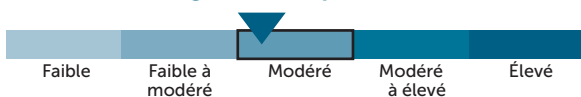
Nombre total de placements : 238

[†] En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

Répartition des placements du fonds secondaire (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

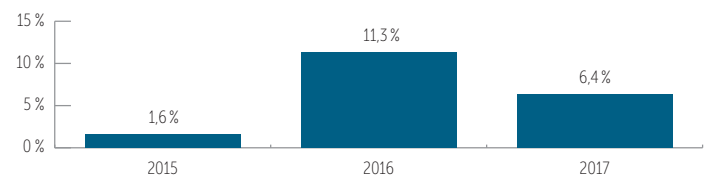
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie L du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 3 novembre 2014 détient 1 238 \$ le 31 décembre 2017. Ce montant correspond à une moyenne de 7,0 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,20 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,39 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,39 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,39 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,26 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,26 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,26 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble de titres à revenu fixe nord-américains et des actions mondiales.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en titres à revenu fixe et en actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,05 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,35 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,55 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,44 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,44 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,44 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,32 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,32 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,32 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,50 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,51 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,51 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,51 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,38 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,38 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,38 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,10 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,55 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 0,75 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,66 %*	10,00 \$	-
L	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,66 %*	10,00 \$	-
M	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,66 %*	10,00 \$	-
U	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,54 %*	10,00 \$	-
V	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,54 %*	10,00 \$	-
W	Mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,54 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des actions mondiales.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	5,5	2 ans	5,0	3 ans	5,0	4 ans	4,0	5 ans	4,0	6 ans	3,0	7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de vente ni de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
1 an	5,5																			
2 ans	5,0																			
3 ans	5,0																			
4 ans	4,0																			
5 ans	4,0																			
6 ans	3,0																			
7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	1 an	3,0	2 ans	2,5	3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 								
	%																			
1 an	3,0																			
2 ans	2,5																			
3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	
Frais d'assurance	Une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie sur une base mensuelle.	Catégories de fonds K et U (75/75) : 0,20 % Catégories de fonds L et V (75/100) : 0,75 % Catégories de fonds M et W (100/100) : 1,20 %
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.	

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ *Globe and Mail Report on Business*, juin 2018, selon le revenu

² Le 7 juin 2018. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre informatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.